gée, a reçu de l'Institut cinématographique de France, un diplôme de 1er degré pour les services qu'il a rendus à la cause cinématographique en faisant avec succès depuis 2 ans des cours à l'Ecole, rue du Calvaire et au siège du Cercle.

M. Albert Desurmont, employé de commerce, a reçu la même distinction comme secrétaire du Cercle.

M. Charles Desforest, employé de commerce, professeur de sténographie, a remporté le 3e prix de vitesse (150 mots à la minute.Il a égale-ment obtenu des succès dans la sténographie et la sténo-dactylographie, on produisant une carte postale contenant plus de 20.000 mots.

Ces succès montrent la valeur des professeurs et la puissance de leur enseignement. Aussi les cours de sténographie et de dactylographie, qui sont faits tous les lundis au siège du Cercle dans la magnifique salle du calle Suisse, place de la République, sont-ils suivis avec empressement par un grand nombre de jeunes gens qui sont en même temps leurs amis.

Ils trouvent à leur disposition plusieurs machines à écrire, un corpus et un fonds de bibliothèque qui font du cercle de Tourcoing un des mieux organisés que nous connaissions.

## L'Union tourquennoise

Notre belle société de gymnastique et d'armes l'Union tourquennoise doit organiser le 6 juin au XXIIe concours fédéral de gymnastique à Roubaix.

Un répétition publique des exercices que doit exécuter l'Union tourquennoise aura lieu aujourd'hui jeudi 27 mai, à 4 heures, sur la place de la République.

## Avis colombophile

L'Union Fraternelle Tourquennoise rappelle aux amateurs que le concours du 1er juin, de 25. dont 1 fr. pour prix et 0.35 pour frais, bague comprise, Les pigeons d'essai à 0.15. Le concours est donné pour le *Pigeon-d'Or, établi chez M. Dubar, rue de Dunkerque.* Mise en panier de soir de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2.

WATTRELOS

## Une rixe sanglante au Sapin-Vert

### Coups de couteau

Mardi, depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin, le quartier du Sapin-Vert, a été mis en émoi par les exploits de deux femmes ivres.

A quelque distance du passage à niveau se trouve l'estaminet du « Chevalroage », tenu par M. Bapliste Victor dit Moutarde.

M. Victor avait à sortir mardi et avait laissé la garde de l'estaminet à sa femme, Marie Dorin, âgée de 29 ans.

Dans la soirée deux femmes ivres, Hélène Verpoort et femme Tiberghien, âgée de 25 ans, et Pauline Beuscart, veuve Vercauter, âgée de 20 ans, demeurant ensemble, se rendirent au Sapin-Vert et allèrent à l'estaminet Victor.

Hélène Verpoort tout en injuriant consièrement la cabaretière et les personnes qui se trouvaient dans l'estaminet, réclamait son mari, Louis Tiberghien.

Celui-ci n'était pas à l'estaminet. L'irrogresse accusa alors la cabaretière d'avoir des relations avec lui et de l'avoir enfermé dans sa chambre. Les deux femmes se retirèrent mais ne quitèrent pas le quartier.

Vers onze heures du soir, une fois l'estaminet fermé,les deux irrogresses revinrent en face du cabaret et quelque d'une heure se cassèrent de frapper à la porte en criant : Eh bien, Louis, tu viens ? tu descends ?

Certainement de dersier ne pouvait répondre et pour cause. C'est ce qui mit les deux femmes en fureur. Après avoir ouvert au fenêtre à plusieurs reprises, leur demander de partir, Mme Victor prit le parti de descendre.

Elle ouvrit sa porte. Mais au même instant elle se sentit saisir brutalement par les cheveux et traîner au milieu de la route. La, les deux femmes se mirent à frapper à coups de pied et de poing. Pendant que Pauline Beuscart maintenait la pauvre cabaretière, Hélène Verpoort tirait de sa poche un couteau de grande dimension et lui en portait un violent coup au bras droit, lui coupant la moitié du poignet. Ceci fait, les deux mégères abandonnèrent leur victime qui put se soustraire *ellen* en poussant des cris.

A ce moment M. Victor revenait. Il s'élança à la poursuite des deux femmes et les rejoignit près de la barrière. Hélène se retourna et porta un coup de couteau au cabaretier qui fut atteint à la tête.

M. Victor rentra chez lui pour panser la blessure de sa femme et la sienne. Après avoir fait encore pendant quelques instants du tapage dans le quartier, Hélène Verpoort et Pauline Beuscart retournèrent chez elle au Touquet.

Hier matin, le garde Lotoré, à qui l'on avait raconté les faits, se rendit au domicile des deux inculpées et les conduisit au bureau de M. Clément, commissaire de police, qui ouvrit aussitôt une enquête, à la suite de laquelle il envoya M. le docteur Jacquemant pour donner des soins aux blessés. Les deux inculpées, qui jouissent d'une mauvaise réputation, ont été maintenues en état d'arrestation.

**Wattrelos.** — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira, le mercredi 2 min, à sept heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville.

### Ordre du jour :

1° Ouverture de la session ordinaire de Mai ; nomination d'un secrétaire — 2° Lecture des procès-verbaux des séances précédentes — 3° Télégraphe public ; Plans et devis — 4° Taxes militaires d'indigents — 5° Assistance médicale gratuite ; Proposition de M. Dubar — 6° Demandes diverses — 7° Demandes diverses de secours et subventions ; Sociétés de gymnastique ; Henri Prouvost, nouveau facteur ; veuve Lepers, dont le fils est mort au Tonkin ; Société de Secours mutuels du Touquet ; Société de Gymnastique la Fraternelle ; Victor Messian, demandes de subventions de M. le commissaire de police — 8° Crédits supplémentaires — 9° Exercice de 1896 ; Compte administratif ; Budget rectificatif — 10° Abattoir public ; Communication d'une lettre présentant des offres — 11° Rapports des commissions ; Vote des dépenses à inscrire au budget ; Alignement Dujardin ; Demande de subvention de la Fanfare de Wattrelos etc. — 12° Budgets additionnels de 1897 — 13° Agrandissement de l'école des garçons du Centre ; Demande de M. Demory, instituteur — 14° Voirie : Proposition de la commune d'Estaimpuis — 15° Passerelle sur le canal à Ste-Marguerite ; Lettre préfectorale — 16° Rapport du service vicinal sur une réclamation de M. Flipot-Assar — 17° Police d'assurance : Renouvellement — 18° Ouverture des rues ; Rapports des commissions — 19° Ancien Hôpital : Affection de l'immeuble — 20° Budgets pour 1898 : Municipal ; des Hospices et du Bureau de bienfaisance.

## Les empoisonnements de Linselles

### Descente du juge d'instruction

M. Vitry, juge d'instruction près le parquet de Lille, est descendu à Tourcoing hier, vers 9 heures du matin, accompagné de son greffier, M. Planche, et de Lannoy, commissaire, où il *a continué l'enquête et entendu de nombreuses* personnes dans l'affaire d'empoisonnement.

M. Vitry a repris à 4 heures à Roncq le train pour regagner Lille.

*La journée des ivrognes.* — Mardi soir, le nommé Louis Boussemart, âgé de 35 ans, demeurant rue Lacomble à Roubaix, était complètement ivre, dans le couloir de l'école du Centre. Grâce à la bienveillante intervention du garde, il fut reconduit à son domicile.

Procès-verbal a été dressé pour ivresse.

Le sieur Pouplier Joseph, qui s'est peu contenté de se soûller, il est allé causer du scandale à l'estaminet Dumez. Ce gaillard du 22 ans est allé cuver sa boisson au dépôt en attendant le retourner à son domicile, rue du Fresnoy, à Roubaix.

**Wasquehal.** — Le conseil municipal de la commune de Wasquehal se réunira en session ordinaire et budgétaire du mai, à la mairie, le dimanche 30 mai 1897, à 10 heures du matin. — Ordre du jour :

1. Etablissement des budgets additionnel de 1897 et primitif de 1898 — 2. Rapport du service vicinal des comptes administratifs de l'exercice 1896 — 3. Budgets du service vicinal de 1897 et 1898 — 4. Comptes et budgets du service des cultes de 1896 et 1898 — 5. Demande d'allocation du curé pour les vicaires — 6. Demandes diverses des gardes, commissaires, instituteurs, institutrices, etc., etc. — 7. Question relative à la demande de création d'un troisième garde-champêtre pour les hameaux de l'Allumette, le Copreau, le Tires, la Planche-au-Rier, etc. — 8. Demandes et objets divers — 9. Arrêté du maire pour l'ouverture et la fermeture des bureaux de la mairie.

**Halluin.** — Lundi 24 mai courant, le garde-champêtre de service au quartier Sébastopol, a arrêté vers 10 heures du soir de Désiré Auxentius, âgé de 54 ans, terrassier, disant demeurer, rue de Juliers, 69. A Lille, qui était expulsé depuis de nombreuses années.

Ayant été conduit au bureau de police, il a été trouvé porteur entre sa flanelle et sa chemise de dix pièces de tabac en poudre de la valeur de un kilog de provenance frauduleuse.

Cet individu qui a fait l'objet de deux procès-verbaux a été conduit à Lille Mardi devant M. le Procureur de la République.

— La 2e quête faite par les ouvriers en chômage habitant Halluin, de la Hust, a produit la somme de 504 fr., qui a été répartie de la façon suivante :

Les hommes ont touché chacun 5 fr., les femmes et filles, 3 fr. et les enfants, 1 fr.

**Mouvaux.** — *Séance du Conseil municipal du 24 mai 1897.* — Le conseil entre en séance à 8 heures 1/2 du soir. 15 membres répondent à l'appel de leur nom. cinq arrivent plus tard à la séance. Sont absents. MM. Lécroard Auguste et Paul Lebrun.

M. Millet est nommé secrétaire pour la session de mai.

Avant de procéder à l'examen du compte administratif du maire, M. Carlier, maire, se retire et cède la présidence à M. Carlier, adjoint.

M. Carlier expose que le compte administratif a été examiné à nouveau par la commission des finances et que celle-ci, après un examen sérieux et attentif, a constaté que les recettes et les dépenses avaient été effectuées au mieux de l'intérêt de la commune. Il propose de voter des félicitations à M. le maire pour la gestion active de l'exercice 1896. Le conseil adopte ces conclusions.

M. le maire rentre en séance. M. Carlier lui remet la présidence et lui fait part des félicitations votées par le conseil.

M. le maire remercie M. Carlier et le conseil de la confiance qui lui est accordée.

Il est ensuite donné lecture du compte administratif du bureau de bienfaisance.

Il porte en recette 14.704 fr. 33, en dépenses 10.785 fr. 61, d'où un excédent de recettes de 3808 fr. 69.

*Le conseil émet un avis favorable au vote de remerciements et de félicitations à la commission du bureau de bienfaisance.*

On donne ensuite lecture du budget additionnel du bureau de bienfaisance pour 1897.

Les recettes y sont inscrites pour 4053 fr. 52, les *dépenses pour 1911 fr. 98, d'où un excédent de 2141* fr. 54.

Les membres retardataires entrent en séance.

*Le budget primitif du même bureau pour 1898 est* proposé en recettes pour 8530 fr., en dépenses pour 8525 francs 60, d'où un excédent de recettes de 4 fr. 60.

M. Bouché demande si l'on ne pourrait pas augmenter le prix des concessions dans le cimetière.

M. le maire lui répond qu'il existe un tarif voté par le conseil et approuvé par M. le Préfet, que l'on est obligé de suivre.

M. Carlier, revenant sur le refiquat de 2141 fr. 54 du bureau de bienfaisance, trouve qu'il est bon de faire des économies, mais qu'il faut surtout en faire profiter les malheureux et propose d'en distraire 1000 fr. pour donner du charbon aux indigents l'hiver prochain.

Cette demande est prise en considération pour être proposée à qui de droit.

M. Picavet demande qu'un augmente le secours des vieillards indigents, tout dans le bonnie et à qui on pourrait donner 3 ou 4 francs de plus par mois.

M. le maire répond que s'il y a des personnes dans le besoin, elles n'ont qu'à s'adresser aux administrateurs qui examineront leur demande et y feront droit s'il y a lieu.

M. Delahaye propose de faire porter le pain des indigents à domicile ; il y a un hiver les malheureux ne sont pas obligés de porte de la mairie ; il faudrait leur éviter cette station.

M. Carlier répond que le boulanger qui leur porte à domicile comme à Tourcoing ; les indigents viennent à la mairie chercher leurs bons avec lesquels ils vont chercher le boulanger qui leur fournit et chercher leur pain.

M. Delahaye répond qu'on pourrait éviter aux indigents l'attente devant la porte de la mairie en leur faisant remettre les bons à domicile par les gardes-champêtres.

Après discussion, la question est mise aux voix et rejetée.

Mais M. Delahaye, qui cherche la division, attaque sur un autre point.

« Pourquoi, dit-il, mon ami Demulder n'a-t-il pas reçu de convocation pour la commission des finances ? N'est-il-il donc pas partie ? »

M. Carlier répond que s'il n'a pas reçu de convocation, c'est un oubli.

M. Delahaye. — J'ai remplacé M. Arnold à la commission des finances et ne pouvant toujours y assister, j'ai cédé ma place à M. Demulder.

La vérité c'est que ce changement n'est fait sans être approuvé par le conseil et que M. Demulder n'étant que le délégué de M. Delahaye, celui-ci aurait dû lui passer sa convocation. La commission, indulgente, l'aurait admis sans conteste. »

M. Duhem reproche à M. Delahaye son attitude agressive et dit qu'il ne comprend jamais plus rien.

M. Demulder réplique à M. Duhem en lui reprochant d'envoyer ses filles à l'école des religieuses et non à l'école publique.

M. Delahaye demande la démission de M. Arnold.

M. le maire lui répond que c'est M. le Préfet qu'il faut l'adresser.

M. Carlier dit que, sans doute, M. Delahaye a intérêt à cette démission et veut faire le jeu des réactionnaires.

M. Delahaye dit qu'il s'en vante.

M. le maire lui répond qu'il ne cache et expose qu'il a fait exercer la pompe à incendie qui se trouvait dans un triste état, car il y avait encore de l'eau du dernier incendie ; les tuyaux étaient à moitié pourris et les uns avec elle nettoyés ni séchés.

Les officiers des pompiers de Tourcoing, après en avoir fait un examen sérieux, ont déclaré que cet appareil, non bien neuf, voulu envoyer des hommes pour la remettre en état et fournir tous les accessoires nécessaires.

M. Delahaye dit que la pompe serait mieux soignée si les pompiers étaient mieux payés et qu'il était logical elle se trouvait n'était pas plus mauvais que celui de leur habillement.

M. cent Joseph Cousement, capitaine des sapeurs-pompiers est mal organisée car elle est composée en grande partie d'ouvriers qui travaillent à Roubaix et à Tourcoing et qui, en cas d'incendie dans le jour, ou aurait du mal à en trouver un nombre suffisant pour faire manœuvrer la pompe.

Le maire dit que la compagnie prend fin cette année au mois d'août. Le conseil s'occupera alors de sa réorganisation et des dépenses qu'elle pourra occasionner.

L'incident est clos.

M. le maire propose de fixer l'organisation de la fête de quartier au dimanche qui suivra le 5 août. La musique municipale donnera un concours à cette fête.

Il dit que le traitement du secrétaire de mairie n'est pas en rapport avec des travaux de plus en plus ronnants et propose pour l'année courante une augmentation de 400 fr. Il propose aussi de voter 50 fr. pour achat de jeux pour les enfants des écoles publiques.

Ces crédits sont votés sans observation.

M. Picavet demande qu'on vote 50 fr. pour les écoles libres attendu que c'est l'argent des contribuables qui doit *profiter à tous les enfants de la* commune.

M. Derain répond que s'ils veulent en profiter ils n'ont qu'à venir aux écoles laïques.

La majorité du Conseil est du même avis.

M. le Maire dit que le reliquat des recettes est assez important pour permettre à la commune de faire un festival à Mouvaux en 1898, et de voter en outre 500 francs pour distribution à faire aux indigents de la commune à l'occasion de la fête du 14 juillet.

On peut encore *disposer de la somme de 1700 fr.* pour payer du quartier des Fleurs.

M. Lécroard dit que ce n'est pas assez pour réliser au plus tôt les dépenses nécessaires pour l'assainissement de ce quartier.

M. le Maire répliqua que les propriétaires peuvent faire l'aqueduc à leurs frais et qu'il sera ensuite procédé au pavage de la rue conformément à l'avis suivant le règlement de voirie. Quant à la canalisation du gaz on a jusqu'à la fin du mois d'août pour l'en occuper ; on a donc encore tout le temps nécessaire.

M. Carlier. — Ce n'est pas le fruit du Conseil et les propriétaires ont construit dans des conditions défectueuses ; ils doivent en supporter les conséquences.

Il est ensuite donné communication du budget de la fabrique de l'église.

Les recettes y sont arrêtées pour 5836 fr. les dépenses pour 5738 fr. 75 d'où un excédent de recette de 99 fr. 80.

Le conseil donne acte de cette communication.

Inédite de la Croix-Blanche. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet disant que on assainir ne peut être rétabli que par voie d'expropriation.

Choral Gounod. — Une demande de subvention faite par cette société a été rejetée parce que le conseil présent cette société n'a pas encore donné signe d'existence.

Hospice. — M. le maire donne lecture d'une lettre de M. le préfet au sujet de l'administration intérieure des hospices communaux.

Il est ensuite vote 50 francs à titre d'indemnité à chacun des deux facteurs ruraux.

M. le maire demande ou en est la question du receveur municipal.

M. le maire donne quelques explications à ce sujet et la séance est levée.

# LILLE

## UN DRAME de ménage

### Un mari qui tue sa femme

Un drame au revolver a mis en émoi, hier soir, vers neuf heures et demie, les habitants du quartier Saint-Michel.

Un ouvrier tisserand, nommé Théodore Waresquelle, âgé de 23 ans, a tiré, à bout portant, un coup de revolver sur sa femme qui habite au troisième étage de la maison portant le numéro 4 du parvis Saint-Michel. La pauvre femme, frappée au front par une balle qui a traversé la boîte crânienne, est tombée pour ne plus se relever. Une demi-heure après elle rendait le dernier soupir.

Voici des renseignements complets sur ce drame de ménage.

### UN MÉNAGE MAL UNI

Il y a un peu plus d'un an, Théodore Waresquelle, faisant la connaissance de Philomène Garsia, 23 ans, habitant avec sa mère au 3e étage du numéro 4 du Parvis St-Michel.

Philomène Garsia était déjà mère d'un enfant, âgé de 4 ans qu'elle avait eu avant de *connaître Waresquelle.*

Le mariage eut lieu le 11 avril 1896 et fut peu uni, paraît-il, la femme prétendait que son mari travaillait peu. Celui-ci de son côté, se plaignait des absences fréquentes de sa femme et affirmait qu'elle voyait son ancien amant, surtout la nuit du samedi de chaque semaine, qu'elle passait hors du domicile conjugal, inutilé, 22, rue des Robiede.

Le ménage allant de mal en pis, il y a trois mois, Philomène Garsia vendit le mobilier en l'absence du mari et retourna chez sa mère. En même temps, elle introduisait une instance de divorce dont la première phase se passa vendredi dernier.

La ménagère était partie avec ses deux enfants dont la plus jeune, une petite fille, est âgée de 7 mois. Pour subvenir aux besoins de sa famille elle travaillait à la filature l'*Union colonnière*, à Hollemmes.

Waresquelle, lui, était allé se loger chez son oncle, rue Turcoyen 4, et travaillait au tissage Wibaux Florin.

Déjà à plusieurs reprises, Waresquelle avait tenté une réconciliation et se rendait chez sa belle-mère pour voir ses enfants qu'il affectionnait beaucoup.

Ces tentatives infructueuses le rendirent fou et hier, il ne se rendit pas à son atelier et fit de fréquentes stations dans différents cabarets.

### LE DRAME

Dans l'après-midi, Waresquelle acheta un révolver appelé bull-dog du calibre de 9 millimètres chez M. Bonnet, armurier rue de Paris, revolver qui paya 17 francs, avec une boîte de cartouches.

A cinq heures, il se rendit à la chambre de sa belle-mère pour y voir ses enfants, il fut évincé, il y returna vers 9 heures 1/4. A sa vue, les deux femmes s'emparant des enfants, l'enfermèrent à double tour dans la chambre et allèrent quérir un agent de police pour l'expulser.

Waresquelle refusa d'obtempérer aux injonctions de l'agent, qui partit chercher un de ses collègues.

En entrant dans la chambre, la belle-mère *voyant ouvert le tiroir d'une armoire, crut que* son gendre l'avait volé et en fit la remarque.

Les gardiens de la paix voulurent faire sortir le mari, mais celui-ci se dégagean brusquement, tira son revolver de sa poche et fit feu sur sa femme qui atteinte au front, tomba foudroyée.

Les agents se précipitèrent sur l'assassin, le désarmèrent et lui mirent les menottes, tandis que les voisins effrayés chercher le docteur Declercq, qui s'empressa d'accourir.

### LA VICTIME

Philomène Garsia avait été relevée et déposée sur un lit. La pauvre femme, le front troué, râlait lamentablement.

Tous les soins qui lui furent prodigués furent inutiles ; elle expirait, elle expirait sans avoir repris connaissance.

Nous avons vu la malheureuse sur son grabat, la figure couverte de sang, les yeux demi-clos, la figure couleur de cire.

L'aspect de la chambre sous les toits était navrant ; la vieille mère désespérée se lamente, pleure et maudit le jour où elle connut Waresquelle, mais, sa jeune intelligence ne comprend pas le terrible malheur qui l'atteint. Dans son berceau, la fillette dort paisiblement.

La chambre est propre ; des images de piété sont suspendues au mur. Un grand christ en bois et une chapelle minuscule où est renfermée une vierge entourée de fleurs artificielles surplombe le lit où repose la pauvre femme.

Un agent de police se détache dans l'ombre au pied du lit et a pour mission d'empêcher les curieux d'approcher.

### L'ENQUÊTE

L'assassin fut conduit à la permanence, où M. *Cordier, après avoir fait son enquête, l'interroge* et en tire les renseignements que nous avons résumés plus haut. Waresquelle, qui s'accuse sa belle-mère d'avoir été la cause indirecte du drame, elle l'aurait même menacé de le frapper d'un coup de couteau, a-t-il ajouté. Il a également prétendu qu'il avait pas l'intention de tuer sa femme, mais seulement de lui faire peur en la menaçant de son revolver ; le coup est parti sans qu'il s'en rende compte. Waresquelle a déclaré à plusieurs reprises qu'il se suiciderait.

Pour l'empêcher de mettre son projet à exécution, il a été conduit à l'hôpital de St-Jean du Arrondissement où il est gardé à vue.

M. le procureur de la République a été avisé aussitôt de ce drame.

Il est probable demain le juge d'instruction chargé de cette affaire.

## Grave accident à la gare de Lille

Le jeune Lefebvre, Joseph, 17 ans, ouvrier ébéniste travaillant chez M. Vanheulle, rue Jean-Jacques Rousseau, s'apprêtait, hier, à la gare de Lille, à prendre le train de 7 heures 17, pour se rendre à Douai, où demeurent ses parents rue Chanzy, 7, quand un mouvement de recul du wagon sur le quai le tenait en mouvement.

Lefebvre voulut, malgré les observations des employés, monter quand même dans un wagon, mais il perdit l'équilibre et tomba entre la bordure du quai et le convoi.

Le train stoppa immédiatement et l'on retira Lefebvre de sa lacheuse position.

Le malheureux était dans un triste état : il avait la jambe droite broyée et le genou fracturé. Les premiers soins lui ont été donnés à la pharmacie Buisine, sur M. le docteur Dubar, puis le blessé a été conduit d'urgence à l'Hôpital Saint-Sauveur, par la voiture d'ambulance.

L'état de Lefebvre est assez grave. On croit que l'amputation sera nécessaire.

### Vol d'une bicyclette

Un jeune homme de 19 ans, nommé Maurice Bouche, rue de la Barre, 41, se rendait à Roubaix, mardi et louait une bicyclette à M. Gantzbourg, boulevard de Paris. Au lieu de reconduire la bécane, Bouche l'a vendue, dès hier, il l'offrit en vente pour 125 francs à M. Desrumeaux, loueur, qui est installé à l'angle des boulevards Vauban et Liberté.

M. Gambier qui s'était mis à la recherche de sa bicyclette, la reconnut et fit arrêter le jeune homme qui pédalait sur l'esplanade.

Le voleur a été déféré au parquet.

# LE NORD

## Le crime d'Auchy-lez-Orchies

La gendarmerie de Cysoing a amené hier à la prison de Lille Remy Jouin, l'auteur de la tentative de meurtre d'Auchy-lez-Orchies. Jouin va être prochainement conduit à Douai, où se fera l'instruction de son affaire.

CAMBRAI

## La crise municipale

Hier avait lieu, à l'Hôtel-de-Ville, à 2 heures, l'élection d'un maire, en remplacement de M. Brunel-Pamart, démissionnaire.

26 membres du Conseil municipal sur 27 étaient présents ; l'absent, M. le docteur Timal, s'était excusé par lettre pour un motif inhérent à ses devoirs professionnels.

Dans la partie de la salle réservée au public, une quarantaine de personnes attendaient le résultat du vote.

Au premier tour de scrutin 23 voix sont données à M. Brunel-Pamart ;

3 à M. Delphin Dutemple ;

Un bulletin blanc ou abstention.

M. Brunel déclare alors M. Brunel élu maire de Cambrai.

M. Brunel prend aussitôt la parole et déclare *les Jeux-Chamina*, s'étendant Desmis qui s'était ocarte, lorsque vinrent à passer Ducourrat et ses amis. En ce moment Demey profère une injure à l'adresse de Vandenbroucke, celui-ci, sans la relever, continua sa route et s'engagea avec ses deux compagnons dans le chemin dit ce Steenvorde.

Cardinal, pour se venir à ce dernier, devait suivre ce même chemin, mais comme ses amis habitaient des deux côtés différentes et qu'il craignait de faire route avec Ducourrat qui, dès longtemps manifestait à son égard des sentiments hostiles, il demeura en retrait pendant un certain temps aux Quatre-Chemins, afin de laisser à Ducourrat le temps de prendre de l'avance sur lui. Quand il crut pouvoir se poursuivre attendre sa mission sans le rejoindre, il s'engagea à son tour dans le chemin de Steenvorde.

Il avait à parcourir 150 pas sur ce chemin qu'il se trouva en face de Ducourrat et de Hutten qui semblaient l'attendre ; lorsque les eut quittés, Ducourrat s'avança à sa rencontre, lui reprocha l'injure proférée contre son camarade, puis le frappa de plusieurs coups de pied qui le firent tomber à terre.

Cardinal cria : à l'assassin ! » Demey qui attendait toujours Desmis aux Quatre-Chemins entendit ce cri et se porta au secours de Cardinal qui, dégagé par lui, put se réfugier dans sa demeure distante d'une centaine de mètres.

Survint alors Desmis qui avait également entendu l'appel de Cardinal. Quelques minutes plus tard, Desmis était trouvé gisant sur la route, la poitrine trouée d'un coup de couteau ; il désignait Ducourrat comme son meurtrier et il était presque assisté. La blessure qui lui avait été faite avait perforé le poumon droit.

Ducourrat reconnaît avoir porté le coup de couteau qui a tué Desmis ; il prétend qu'il ne s'est armé du couteau qu'après avoir reçu des coups de pied.

Ducourrat reconnaît avoir porté le coup de couteau qui a tué Desmis ; il prétend qu'il ne s'est armé du couteau qu'après avoir reçu des coups de pied.

Ducourrat a été conduit à la prison de Douai